

Compte-rendu de la rencontre Terr'Eau Bio par Bio 46 – OVIN VIANDE – Produire des agneaux bios et demande du marché

Lieu : la Loge 46260 CONCOTS

Date : mardi 28 novembre

Participation : 13 personnes : 6 agriculteurs et 1 apprentis – 6 techniciens ou conseillers (Chambre d'agriculture, GEOC, Ecocert, Capel).

Intervenants : Luc Rives directeur d'Ovilot et Romain Lafferrerie ; JL Miquel d'Aprovia ; Alexandre Pasquier de la société Grefeuille.



Objectifs de la rencontre :

- connaître les demandes du marché de l'agneau bio
- connaître les organisations de producteurs du territoire et le travail effectué sur la génétique de la race Caussearde
- échanges techniques autour de la visite de la bergerie

❖ Présentation de l'élevage ovin des Aillet :

200 brebis Causseardes pures – environ 200 agneaux / an.

Surfaces : prairies sur le Causse, bois.

Causseardes désaisonnées naturellement : un agnelage au printemps (mars :avril), 1 agnelage en octobre.

Abattoir municipal de Villefranche-de-Rouergue.

Commercialisation : vente directe, magasins spécialisés, et via Aprovia.

Interventions et discussions :

❖ OVILOT

Fait partie du Comité des races du Massif Central. Travail sur les schémas de sélection, ventes agnelles. Deux entités : organisme de sélection et une entreprise de sélection (contrôle de performance).

Réunion des OP du Sud sous Fedatest pour peser d'avantage sur les schémas de sélection ovins allaitant du Nord et pouvoir réaliser des croisements adaptés aux races locales du Sud.

52 élevages en sélection Causse du Lot (CDL)

Quelques élevages bios en sélection pour Rouge du Roussillon, Solognote.

Présentation de logiciels de gestion du troupeau (ex. Ovitel). Activité d'IA : 9 techniciens formés aux IA. 4000 agnelles CDL pures.

Particularités du bio :

- pour les inséminations artificielles, l'utilisation d'hormones est interdite

Autres critères essentiels communs avec élevage conventionnel :

- réflexion sur la rusticité des animaux : l'éleveur peut améliorer ce critère par la sélection des femelles dans son élevage
- la résistance au parasitisme : critère héritable, en cours d'étude, protocole difficile
- importance de conserver le critère de la prolificité mais à limiter en cohérence avec ressources du milieu (témoignage d'un éleveur sur problématique d'une prolificité excessive dont la cause pouvait être une carence en iode – sel iodé avait été enlevé car non agréé bio)

Notion d'héritabilité :

- la prolificité s'hérite mais c'est très long, elle est liée aussi à l'alimentation (« flushing » sur bonnes prairies par ex.)
- qualités bouchères héritables
- qualités maternelles non héritables

Poids à 30 jours détermine l'âge d'abattage : donc joue sur le coût de l'alimentation.

Suggestion d'un éleveur de retravailler sur la qualité de la laine, paramètres à prendre en compte actuellement :

- la laine « concurrence » la viande chez l'agneau ; les agneaux jarreux ont une mortalité plus faible car conservent mieux leur chaleur
- faible valorisation des laines : cette année 0€25/laine
- idem cuir 2€ peau française : peau disponible à 0€3 sur le marché mondial

La F1 46

En réponse aux besoins de l'aval d'agneaux homogènes. La F1 46 bénéficie de l'effet d'hétérosis du croisement (Ile de France puis Charolais par ex.) et des qualités maternelles de la CDL. Ce croisement a permis aussi de conserver la CDL.

La présentation d'Ovilot est disponible auprès de Bio 46 – technique.elevagebio@biomidipyrenees.org

❖ APROVIA

Volonté à l'origine de se différencier des agneaux d'engraissement du rayon Roquefort.

Label allaiton partout en France et IGP Aveyron + départements limitrophes.

Marque Agno'Bio peut se cumuler avec label (attention compatibilité aliment de complémententation).

Mise en place par Greffruille d'une salle de cuisson : gamme de produits précuits à basse température mais seulement en conventionnel pour l'instant.

Commercialisation :

agnelets 8kg → grossites → restaurants haut-de-gamme (notamment Espagne)

brebis → ½ grasse : en carcasse entière

Demandes marché

Demande régulière sur l'année : besoin d'étalement de la production. Problématique du coût de produire des agneaux l'hiver → éleveuse a attiré l'attention sur **la cohérence des prix proposés et la demande de l'étalement de la production.**

Actuellement 50/60 agneaux par semaine. le marché va se scinder : agneaux de 100 jours et agneaux plus vieux.



Organisé grâce aux financements de :



Qualité des agneaux :

un bon état d'engraissement est très recherché !

Prix

6€30/ kg carcasse en conventionnel

7€20/ kg carcasse en bio

Importance de développer les débouchés pour que des agneaux bios ne partent pas en conventionnel.

→ Dans une dynamique de création de filière en bio, les prix payés sont linéaires sur l'année mais pas toujours de débouchés en face.

Capel et Geoc associés au sein de Sud Ovins, volonté de développer les volumes ovins bios avec l'abattoir de Gramat agréé bio.

- **Volonté de développer les volumes en ovin bio, mais en cohérence avec le développement des débouchés à l'aval.**
- **Pour cela demande d'un étalement de la production (voir les conditions de faisabilité : désaisonnement naturel ou non des races, coût de l'alimentation...)**
- **Recherche d'une qualité plus homogène des animaux, notamment sur un état d'engraissement correct très recherché**